



Solde tout compte negatif

Par **Cobo**, le **22/02/2023** à **03:52**

Bonjour , ma question concerne mon solde tout compte qui est négatif suite a une démission (il apparaît : salaire de base -déduction entrée sortie + ICCP mais également -absence maternité adoption 1358,19€ , variable du mois précédent la remise du solde tout compte) .N'étant pas été rémunérée par l'entreprise pendant mon congé maternité , cela me parait étonnant qu'il puisse m'être déduit .J'ai été en arrêt maladie avant mon congé maternité et j'ai donc été payé un mois « en avance » cf variable . Mais le montant touché est plus faible que celui m'étant déduit sur mon solde tout compte .

Donc si quelque chose doit être déduit , c'est le montant que j'ai réellement touché n'est ce pas ?

J'espère que j'ai été assez claire

Merci par avance pour votre aide

Par **P.M.**, le **22/02/2023** à **08:43**

Bonjour,

Il faudrait faire examiner votre solde de tout compte par une personne compétente car sans l'avoir sous les yeux, il me paraît difficile de vous répondre...

Par **Cobo**, le **22/02/2023** à **08:53**

Oui , j'imagine bien mais j'ai tenté . Merci pour votre réponse !

Par **Marck.ESP**, le **22/02/2023** à **09:29**

Bonjour et bienvenue,

Cela peut arriver effectivement, lorsqu'on refuse d'effectuer un préavis ou si vous avez reçu des avances sur salaire supérieures, ce ne sont que des exemples.

Par **Cobo**, le **22/02/2023** à **10:04**

J'ai effectivement reçu une avance sur salaire en juin 2022 (1185,44€ Brut Qui n'a jamais été récupéré sur les salaires suivants) mais ce salaire reçu est inférieur au montant déduit de mon reçu pour solde tout compte pour absence congé maternité (1358,19€) C'est pour cela que j'accepte bien évidemment que l'on me déduise le montant reçu à l'avance mais déduire le montant de congé maternité jamais payé par l'entreprise cela me parait troublant .
Merci pour votre réponse